

U D S I S
union départementale scolaire et d'intérêt social
des Pyrénées-Orientales

extrait du registre des délibérations
séance du 30 mars 2012

L'an deux mille douze et le trente mars, à 9 heures, le comité syndical régulièrement convoqué, s'est réuni à Thuir, sous la présidence de Hermeline MALHERBE, Présidente de l'U.D.S.I.S..

Cette séance fait suite à la séance du vendredi 23 mars 2012 à 14 h qui n'a pu se tenir faute de quorum.

N° délibération :	objet :
30/03/12 – 02	Compte de Gestion 2011

Présents :

représentants des conseillers généraux :

Hermeline MALHERBE, Marcel MATEU.

représentants de l'assemblée syndicale :

Arlette BIGORRE, Antoinette AMBROSINO, Roger FERRER, Jean Paul TIXADOR, Raymond LEMORT, Henri VIDAL.

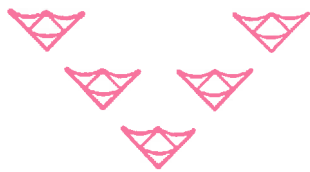
Absents :

représentants des conseillers généraux :

Robert GARRABE, Françoise BIGOTTE, René OLIVE, Pierre AYLAGAS ayant donné procuration à Marcel MATEU, Pierre ESTEVE, Alain BOYER, Michel MOLY, Guy CASSOLY, Marie-Thérèse CASENOVE, Jean Louis ALVAREZ.

représentants de l'assemblée syndicale :

Alain GOT, Roland BRUZY, René BANTOURE, Marcel PEYTAVI, Alain LLENSE, François SABARDEIL, Bernard FOULQUIER, André BASCOU, Nicolas GARCIA, François MONTOYA, Grégory AGIN.



**OBJET : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2011 DRESSE PAR MADAME HELENE VENTURA
Comptable Public.**

Le **COMITE** après s'être fait présenter le Budget Primitif de l'exercice 2011 et les décisions modificatives qui s'y rattachent , les titres définitifs des créances à recouvrer , le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés , les bordereaux de titres de recettes , les bordereaux des mandats , le compte de gestion dressé par le Receveur , accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif , l'état du Passif , l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ,

Après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif de l'exercice 2011

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2010 , celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ,

CONSIDERANT :

- 1/- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2011 au 31 décembre 2011 , y compris celles relatives à la journée complémentaire
- 2/- Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2011 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires
- 3/- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives

DECLARE , que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2011 par le Comptable Public visé et certifié conforme par l'ordonnateur , n'appelle ni observation ni réserve de sa part .

Ainsi fait et délibéré à THUIR , les jour , mois et an que dessus.

Pour extrait conforme ,

Pour la Présidente ,
Le Vice-Président



A handwritten signature in black ink.

Marcel MATEU



